



CDEN du 14 février 2018

Déclaration préalable de l'UNSA Education

Monsieur le Préfet, Madame la vice-présidente du Conseil Départemental, Madame la Directrice Académique, Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

Nous remercions les services de la Direction Académique pour les documents reçus qui nous ont permis de travailler en amont de ce CDEN.

C'est peu dire, qu'en ce début d'année 2018, les annonces du Gouvernement nous inquiètent ... Les annonces de M. Philippe sur les projets gouvernementaux concernant la Fonction Publique nous heurtent.

Pour l'Unsa, ces annonces sont une remise en question du statut de la Fonction publique, statut essentiel pour maintenir le principe d'indépendance et le principe d'égalité à l'accès aux métiers de la fonction publique et ainsi, la pérennité des droits que le Service public garantit à tous les citoyens.

En ce qui concerne la réforme du baccalauréat que nous jugeons indispensable, à notre sens aucune réforme ne peut avoir comme conséquence une dégradation des conditions de travail de l'ensemble des personnels. L'UNSA Éducation n'acceptera pas de projet qui viserait à annualiser le temps de travail des enseignants. Une réforme du baccalauréat doit favoriser l'école de la réussite, lutter contre les inégalités, permettre l'élévation du niveau de tous les jeunes.

Pour «Parcours Sup» l'UNSA Education a proposé en motion lors du CNESER le 16 janvier :

- La nécessité de travailler tout au long du parcours au lycée à une orientation choisie, construite, accompagnée et évolutive avec les moyens humains et financiers nécessaires.
- La nécessité d'articuler l'entrée du supérieur avec le fonctionnement du BAC, diplôme national et premier grade universitaire, dont le CNESER doit être saisi en cas de réforme.
- La nécessité d'un plan d'urgence de création d'emplois statutaires.

Pour en revenir à la problématique du CDEN qui nous réunit aujourd'hui, nous sommes en désaccord avec le régime imposé au second degré public. Au vu des dotations annoncées, l'heure est aux économies à marche forcée, avec des suppressions de moyens et de postes plus que discutables. Et, une nouvelle fois, ce sont les lycées professionnels qui vont payer le prix fort de ces sapes budgétaires, avec un retrait de 11 ETP pour seulement 33 élèves de moins.

Cette attaque en règle contre l'enseignement professionnel public sous statut scolaire nous interpelle sur la considération qu'a notre institution pour ses LP. Ce sera également très difficile pour les collèges et les lycées de notre département.

Pour le 1^{er} degré, dans notre Académie, l'affichage de zéro création est loin d'être la réalité de ce que vont vivre nos écoles puisque le recteur a fermé 19 postes dans notre département pour l'octroyer au voisin breillien qui, il est important de le signaler, n'a jamais eu réellement de prise en compte de sa situation extrême par une dotation spécifique du Ministère.

Un autre critère à ne pas oublier est la dualité public / privé : L'UNSA-Education vous demande de ne pas prendre des mesures qui vont fragiliser les écoles publiques et renforcer les écoles privées ! Ne pas accueillir, faute de place, des enfants des écoles publiques c'est parfois les inscrire dans les écoles privées.

Nous souhaitons aussi parler du bilinguisme pour lequel nous réclamons des moyens spécifiques puisque c'est une priorité dans notre région.

En plus de la priorité nationale des dédoublements des CP en REP, d'autres critères sont à ajouter : l'augmentation du nombre de remplaçants, la priorité à la ruralité sans oublier la marge indispensable pour ouvrir des classes ou des postes lorsque c'est nécessaire... Équation très difficile à résoudre s'il en est et dont le résultat va être forcément négatif pour notre réseau d'écoles, nous serons bien loin d'une dotation positive pour notre département.

Précisons qu'en tant que fédération syndicale responsable, nous ne pouvons nier qu'il y a une réalité démographique et que certaines fermetures envisagées peuvent paraître justifiées.

Malgré tout, l'effet boomerang redouté ces dernières années pour les écoles primaires se concrétise puisqu'elles vont payer un lourd tribut et perdre 23 classes et demi.

C'est à ce moment que l'on reparle du comptage ou plutôt non comptage des tout petits dans notre département.

Nous tenons à défendre clairement les écoles maternelles et l'accueil des petits pour qui nous avons plus que jamais des inquiétudes.

Une autre remarque récurrente, faite au nom de l'UNSA-Education lors des instances de carte scolaire, concerne les conditions dans lesquelles sont faites les fusions. Dans certaines situations, on peut clairement dire qu'elles ne sont pas faites par choix et que c'est sous pression, parfois multiple, qu'elles sont décidées.

Nous rappelons que bon nombre d'écoles rurales ou en politique de la ville accueillent des élèves socialement défavorisés qui n'ont rien à envier à ceux des écoles en éducation prioritaire...

Nous n'oublions pas les RPI, autre spécificité de notre département, qui seront fragilisés par la future carte scolaire.

Nous rappelons que pour l'UNSA-Education l'enseignement public doit pouvoir offrir les conditions optimales d'enseignement sur l'ensemble du territoire.

Les moyens octroyés pour la rentrée prochaine ne le permettront pas et nous le regrettons fortement.

Nous avons conscience que vous faites avec les moyens qui vous sont octroyés mais pour l'UNSA-Education ils sont insuffisants, en dépit de la situation démographique de notre département.

Un dernier mot sur les rythmes, je dirai juste tout ça pour ça, que de tensions depuis quelques années au sein de la communauté éducative ...

Nous vous remercions de votre attention.